MODELE DE DECLARATION PREALABLE D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

(articles L.310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R.310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1.Déclarant :

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale : .....
Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) : .....
N° SIRET : .....
Adresse : n°: .....Voie :.....
Complément d'adresse : .....
Code postal :.....Localité :.....
Téléphone (fixe ou portable) : .....

2.Caractéristiques de la vente au déballage :
Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) : .....
Marchandises vendues : neuves .....occasion.....
Nature des marchandises vendues : .....
Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) : .....
Date de début de la vente :.....date de fin de la vente.....
Durée de la vente (en jours) : .....

3.Engagement du déclarant :
Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom, prénom).....certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.
Date et signature : .....
Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

4. Cadre réservé à l'administration :
Date d'arrivée : .....n° d'enregistrement : .....
Recommandé avec demande d'avis de réception
Remise contre récépissé
Observations : .....